

À l'issue de la rencontre

- L'enfant pourrait demeurer auprès de son parent ou y retourner après un placement, avec le soutien de ressources ou de services de sa communauté.
- Une personne de son entourage ou de sa communauté pourrait accueillir l'enfant chez elle.
- Une famille d'accueil ou toute autre ressource d'hébergement pourrait accueillir l'enfant.

En tant qu'invité, vous avez une expertise à partager concernant l'enfant et sa famille. Ensemble, avec vous, dans le respect et la simplicité, nous voulons examiner des solutions afin d'assurer la protection de l'enfant et contribuer à l'amélioration de sa situation familiale.

Ma famille, ma communauté, un programme qui mobilise la communauté autour des enfants et de leur famille !



Vous êtes invité
par un parent à participer
à une rencontre de processus
décisionnel en équipe (PDÉ).

Voici ce que vous devez savoir !



QU'EST-CE QU'UNE RENCONTRE PDÉ ?

Lorsqu'un enfant est susceptible d'être placé, déplacé ou lors d'une réunification familiale, sa famille et lui ont droit à une rencontre de processus décisionnel en équipe. Cette rencontre réunit plusieurs personnes de leur communauté (famille, amis, entourage, intervenants, représentants d'organismes communautaires, du milieu scolaire...) préoccupées par leur situation familiale et celle de l'enfant.

Elle a pour but de réfléchir en groupe à la meilleure solution pour améliorer la situation familiale. Toute décision est prise dans le meilleur intérêt de l'enfant, et ce, après avoir examiné toutes les mesures et alternatives qui assurent d'abord sa protection et son développement dans son propre milieu. Vous êtes invité à prendre une place importante dans cette rencontre en donnant votre opinion et en proposant des solutions.



COMMENT SE DÉROULE UNE RENCONTRE PDÉ ?

- Cette rencontre est proposée et organisée par l'intervenant au dossier de l'enfant.
- L'intervenant propose aux parents et à l'adolescent de 14 ans et plus d'inviter à la rencontre toute personne préoccupée par leur situation. Si vous avez reçu ce dépliant, c'est que vous avez été invité par un parent.
- Il faut savoir que toute personne qui participe à la rencontre s'engage à garder les échanges confidentiels. Avant qu'elle débute, vous serez invité à signer un document d'engagement à la confidentialité. Donc, toute information partagée durant la rencontre ne pourra être répétée.

Lors de la rencontre

- Un facilitateur anime la rencontre. Il est neutre et non décisionnel.
- Il accueille chaque participant et explique l'objectif de la rencontre.
- Les participants sont invités à nommer leurs préoccupations par rapport à la situation familiale et à celle de l'enfant ainsi qu'à relever les forces des parents, de l'enfant, de leur milieu et à proposer des solutions.

Ensemble, vous déterminerez le milieu de vie de l'enfant ou de l'adolescent et les solutions qui assurent, en tout temps, une réponse à ses besoins de sécurité et de développement.

Ces solutions seront inscrites dans un plan qui précise la responsabilité attendue de chaque personne impliquée. La durée de ce plan sera déterminée par le groupe.

